

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2019-12-20-028

Subdélégation de pouvoirs ISIPCA - VERSAILLES

SUBDELEGATION DE POUVOIRS ISIPCA - VERSAILLES

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussignée, Mme Marie-France ZUMOFEN, Directeur de l'ISIPCA, donne subdélégation de pouvoirs à M. Pierre ERNESTY, en qualité de Secrétaire général, qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens de l'ISIPCA, 34/36 rue du Parc de Clagny – 78000 Versailles.

Le subdélégataire déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris en un exemplaire,
Le 20 décembre 2019

Le primo-délégrant

signé

Stéphane Fratacci

Le délégataire

signé

Marie-France Zumofen

Le subdélégataire

signé

Pierre Ernesty

Diffusion : bénéficiaires - www.cci-paris-idf.fr - recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France